

**AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ÉTUDE DES SOURCES CRITIQUES DES CHARGES
DE PHOSPHORE DANS LA BAIE MISSISQUOI
ST-GEORGES-DE-CLARENCEVILLE, QUÉBEC,
16 DÉCEMBRE, 2008**

COMITÉ :

PIERRE TREPANIER, Commissaire, Section canadienne, Commission mixte internationale

IRENE BROOKS, Commissaire, Section américaine, Commission mixte internationale
ERIC VAN BOCHOVE , Coprésident du Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi.

ERIK H. BECK, Coprésident du Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi.

DANIEL LEBLAND, Membre du Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi

ERIC SMELTZER, Member du Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi.

INTERVENANTS :

ROBERT BOUDREAU - Conseiller municipal, Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville

NICOLE ARCHAMBAULT - Société d'initiative touristique et économique du lac Champlain

NATHALIE FORTIN - Conservation baie Missisquoi

CHRISTIAN OUELLET - Député fédéral, Bloc québécois, circonscription de Brome-Missisquoi

CLAUDE PICHÉ

CLAUDE BENOÎT, Agriculteur

ESTELLE CÔTÉ

PATRICK SAVOIE - Sauvegarde Nature

PIERRE TRÉPANIER (Commissaire, Section canadienne, Commission mixte internationale): ... Alors, comme je l'avais annoncé préalablement, par courtoisie, nous allons d'abord entendre le conseiller municipal M. Robert Boudreau, qui a manifesté l'intention de nous faire part de ses commentaires. Alors, M. Boudreau, s'il-vous-plaît, pouvez-vous venir vous asseoir devant parce que comme on enregistre les commentaires qui sont faits, c'est important que vous parliez au micro. Alors, merci d'être venu, M. Boudreau. On vous écoute. On est tous à vous oreilles, à votre commentaire.

ROBERT BOUDREAU (Conseiller municipal, Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville) : Moi, ce que je voudrais savoir, moi, je vais souvent dans le Vermont...

PIERRE TRÉPANIER : Attendez, je pense que le micro ne fonctionne pas.

ROBERT BOUDREAU : Oui, le micro fonctionne.

PIERRE TRÉPANIER : Attendez. Je vais l'approcher, excusez-moi, allez-y.

ROBERT BOUDREAU : Je vais souvent dans le Vermont et dans l'État de New York. Si je prends l'observation de Port Kent dans l'État de New York, où j'ai une roulotte depuis 1966, le lac est beaucoup plus préservé que sur notre bord ici dans ce coin-là. Port Kent, tu traverses le ferry de Port Kent, qui traverse direct à Burlington.

Mais quand je viens sur ce bord-ci, dans le bout, si on prend la Missisquoi River, je vois encore des animaux dans la rivière. Ça, j'ai de la misère avec ça quand je vois ça. Je ne sais pas s'il y en a qui sont conscients dans le Vermont, mais ça, on en voit beaucoup. Des vingtaines de bestiaux, des vaches dans l'eau, je pense que ce n'est pas beau, et ils sont souvent dans l'eau.

Si on regarde nous autres, ici, nous autres, on a baissé notre taux de phosphore, on élimine la partie (?), je pense qu'il y a un effort qui faudrait qui soit plus fort, surtout (inaudible).

Et notre fameux remblais qui n'a jamais...ils n'ont même pas enlevé, je pense (inaudible)...ils devaient en enlever, et ça traîne. Le fameux pont à Swanton...

PIERRE TRÉPANIER : Le causeway, vous parlez.

ROBERT BOUDREAU : Le causeway...ben, le pont, le causeway n'a pas été enlevé encore. Une partie...c'est minime, qu'est-ce qu'ils ont enlevé. J'aimerais ça qu'on aurait plus d'information là-dessus.

Moi, ce qui m'avait frappé quand j'avais été à l'ouverture du pont à Swanton, c'est que le gars qui était l'orateur avait bien dit on va garder ça, mais il y en avait une personne...quand je m'étais informé, il y avait une personne en chaise roulante et il voulait garder ça, la partie sur le bord de l'Alburgh, pour aller à la pêche pour les chaises roulantes. Il y en a une. Ben moi, j'ai dit ça se fera pas, et ça ne s'est pas fait encore, il n'a pas été démantelé. C'est juste...j'avais ces questions-là.

PIERRE TRÉPANIER : Ben, écoutez, je ne peux pas vous répondre à toutes vos questions. Je peux vous dire que du côté du Vermont, on est très conscient du fait que les efforts n'ont pas été faits jusqu'à présent, et les gens sont vraiment déterminés à prendre la question en main et de faire en sorte que l'étude mène à quelque chose, à une conclusion positive.

Pour ce qui est du reste, évidemment, on vous remercie de vos commentaires parce que ça sera sûrement pris en considération.

ROBERT BOUDREAU : Je connais (?) depuis plusieurs années.

PIERRE TRÉPANIER : Merci, M. Boudreau. Je demanderais maintenant à Mme Nicole Archambault s'il-vous-plaît de venir faire ses commentaires. Bonjour, Madame.

NICOLE ARCHAMBAULT (Société d'initiative touristique et économique du lac Champlain) : Je représente un organisme de développement qui s'appelle à la SITE du lac Champlain, Société d'initiative touristique et économique du lac Champlain. Je travaille aussi au kiosque touristique à Venise-en-Québec.

Mes questions sont...une à titre personnel à la fin, et au niveau de mon travail ou de mon implication dans le milieu, c'est les conséquences pour les visiteurs qui sont souvent très inquiets, pourquoi il y a du phosphore, pourquoi il n'y en a pas, pourquoi il y a des algues, et qui critiquent beaucoup les gestes et les actions qui sont posées. Ils ne comprennent pas la portée et les conséquences des gestes qui sont posés par la Commission ou les non-actions de la Commission.

Je comprends que la Commission, votre rôle est de conseiller, d'insister et de faire connaître les aboutissants et les tenants du problème, mais je pense qu'il y a des pressions politiques ou de la conscientisation...ce n'est pas seulement des promesses, parce que les gens ne croient plus qu'il va se faire de quoi.

Et quant on est...moi, je suis à Venise-en-Québec, et quand on voit tout le dégât dans l'eau, dans la petite baie de Venise ou dans la grande baie, c'est inquiétant, inquiétant pour nos campings, inquiétant pour les propriétaires de résidences, et j'imagine que c'est le même problème sur votre côté. Ça a donc une importance au niveau du tourisme, au niveau des visiteurs, au niveau des propriétaires.

Et comme vous avez, Monsieur, bien dit, il y a eu beaucoup d'efforts de faits.

On voit l'amélioration, mais on voit encore le travail qui doit continuer à se faire.

Ma question, c'est quelque chose qu'on a...la première fois qui a été portée à mon attention cette année, c'est une de nos administrateurs qui nous l'a apportée, c'est quelles sont les conséquences des feuilles, la quantité de feuilles qui arrivent dans le lac à l'automne, au niveau du phosphore?

On a été invités à aller chez une personne qui réside dans la partie ouest de Venise, dans ce qu'on appelle la pointe Campbell, et c'était je ne sais pas quelle longueur de...100 mètres, je ne sais pas...c'était de la feuille. Ce n'était pas des déchets d'algues, des déchets de fond, c'était des feuilles.

Et la personne m'a dit n'oublie pas que c'est tout du phosphore pur. Et je me dis quelle est la quantité de phosphore que peut dégager des feuilles? Et quand on sait que tout le tour de notre lac, c'est des feuilles, et quand on sait qu'il y a beaucoup de gens, je pense, il y a quelque chose au niveau de la conscientisation...quand on jette des feuilles ou qu'on pousse des feuilles...il ne faut pas pousser de l'herbe, on demande aux gens, mais je pense qu'on n'insiste pas assez peut-être sur les feuilles.

Je n'ai pas été mandatée officiellement au niveau de la SITE, mais comme je suis là depuis sept ans, je connais beaucoup le problème, et j'ai un autre collègue administrateur qui est ici avec moi.

PIERRE TRÉPANIER : Je vous remercie de vos commentaires, Madame. Je pense que c'est très important, ce que vous soulignez. Mais il faut quand même comprendre que le rôle de la Commission, ce n'est pas de mettre en place des programmes pour rectifier des problèmes. C'est d'étudier quels sont les problèmes et de

faire des recommandations aux gouvernements qui, eux autres, peuvent mettre en place des programmes.

Deuxièmement, pour ce qui est des feuilles, je pense qu'un de nos experts peut peut-être vous répondre. Moi, je vous avoue que ce point de vue technique-là, je ne peux pas répondre. Je ne sais pas si, Tom, tu peux expliquer la question...je ne veux pas mettre personne sur le spot. Si on ne peut pas, on le fera par écrit.

DANIEL LEBLANC (Membre, Groupe d'étude international sur la baie Missisquoi / Directeur adjoint, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie, Service agricole, hydrique, municipal et naturel, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec) : Je pourrais peut-être vous remémorer un peu la diapositive qui indiquait que 66 pour cent du territoire est composé de forêts et que ce 66 pour cent-là du territoire représente 5 pour cent de la charge en phosphore.

Donc, vous pouvez voir un peu quelle est la relation entre...j'imagine que la majorité des feuilles qu'on retrouve dans les cours d'eau à l'automne proviennent de ces forêts, du 66 pour cent du territoire...

NICOLE ARCHAMBAULT : De nos rives, de nos terrains.

DANIEL LEBLANC : Ou d'une rive. Donc, vous voyez qu'au niveau de la charge totale, ça a un faible impact. On ne dit pas qu'il n'y a pas d'impact, mais par rapport à l'ampleur du problème, il est peut-être moins important que d'autres problématiques que, justement, on essaie d'identifier quels sont les principaux problèmes d'apports de phosphore dans le bassin de la baie Missisquoi.

NICOLE ARCHAMBAULT : Je trouve que c'est important, ce que vous apportez comme commentaire.

DANIEL LEBLANC : Mais il n'en reste pas moins que comme vous dites, il faut sensibiliser les gens comment gérer leurs déchets de pelouse, lorsqu'ils ramassent les feuilles à l'automne, comment les gérer, et des programmes de compostage de ces feuilles-là, etc. Donc, effectivement, chaque geste a quand même son importance par rapport aux citoyens.

ERIC VAN BOCHOVE (Co-président, Groupe d'étude international sur la baie Mississquoi / Chercheur scientifique, Centre de recherche sur les sols et les grandes cultures, Agriculture et Agroalimentaire Canada) : Peut-être juste ajouter une chose. La principale composante des feuilles est du carbone, ce n'est vraiment pas du phosphore.

NICOLE ARCHAMBAULT : O.k. Moi, on m'avait dit que ça devenait du phosphore. C'est bon aussi, on va pouvoir mieux répondre.

PIERRE TRÉPANIER : Merci de vos commentaires, Madame, merci. Je voudrais maintenant inviter Nathalie Fortin, de la Conservation de la baie Mississquoi. Mme Fortin?

NATHALIE FORTIN (Conservation baie Mississquoi) : Bonsoir. J'aimerais d'abord souligner aux gens qui sont dans la salle que Pierre Leduc, le président de la Corporation bassin versant de la baie Mississquoi, a présenté hier soir au Vermont.

Alors, s'il y a des gens qui sont intéressés à avoir le document qu'il a présenté, ça peut être disponible sur demande. Donc, les gens qui ne voient pas Pierre ce soir ou Chantal d'Auteuil, ne soyez pas inquiets, ils ont déjà présentés en face de la Commission...

PIERRE TRÉPANIER : Et incidemment, son papier était très intéressant, et il va être placé sur le site Web, pour ceux que ça intéresse de lire ce qu'il a dit.

NATHALIE FORTIN : Ben moi, ce soir, je présente au nom de Conservation baie Missisquoi. C'est un groupe de citoyens qui a été fondé en 1989. Donc, on célèbre notre vingtième anniversaire cette année.

PIERRE TRÉPANIER : Félicitations.

NATHALIE FORTIN : Merci. Et c'est vraiment la détérioration de la qualité de l'eau qui a incité les fondateurs à se regrouper. Et certains des objectifs de Conservation baie Missisquoi sont de diminuer et enrayer la pollution dans la baie Missisquoi et les affluents et protéger le littoral, les rives, les milieux humides, les habitats des espèces rares et menacées. Bon, il y a plusieurs autres choses, mais je n'entrerai pas dans les détails.

On est vraiment ravis que la Commission mixte internationale ait accepté de coordonner les activités de réduction du phosphore dans la baie Missisquoi. Nous pensons qu'il est important que vous continuez à vous impliquer dans ce dossier car les dernières années ont été difficiles pour les gens, les différents groupes du Québec, parce que ç'a été une multitude de mauvaises nouvelles qui se sont succédées.

Et une d'entre elles, c'est le dernier rapport de messieurs Smeltzer et Simoneau qui indique que le Vermont est responsable maintenant de 63 pour cent des apports de phosphore dans la baie.

La responsabilité du Québec est passée de 40 à 37 pour cent – donc, c'est une excellente nouvelle – mais c'est grâce à d'importants investissements dans

l'assainissement des eaux usées et des restructurations majeures dans les plans de fertilisation et les pratiques agricoles.

Il sera donc important, selon nous, que les dirigeants du Vermont adoptent des mesures beaucoup plus sévères pour réduire le phosphore provenant de la portion vermontoise du bassin de la rivière Missisquoi et de la rivière de la Roche.

Nous sommes conscients que l'argent que vous allez investir de l'autre côté de la frontière peut être utilisé pour fins de recherche seulement. Nous sommes déçus, cependant, de voir q'un montant d'argent n'a pas été assigné pour le rétablissement de la tortue molle à épines.

Après tout, votre implication dans ce dossier en 2004 est devenue nécessaire car le projet d'enlèvement du remblais a été modifié de façon substantielle après la découverte d'une population de 124 tortues qui utilisaient le secteur pour hiberner.

Nous aurions aimé qu'il y ait un projet de recherche ayant comme objectif de créer des nouveaux sites d'hibernation qui rencontrent les conditions recherchées par les tortues, c'est-à-dire des sites bien oxygénés avec peu de courant et un fond sableux. Ce sont ces mêmes conditions qui attirent les tortues près du remblais depuis sa construction.

Nous commençons sérieusement à douter de la bonne volonté des représentants du Vermont quant à la sauvegarde de cette espèce. L'automne dernier, nous avons assisté à une rencontre d'information au sujet du traitement au 3-trifluorométhyl-4-mitrophénol – de son petit nom TFM – pour éliminer les lampreies de la rivière Missisquoi.

Un expert du Vermont Agency of Natural Resources nous a parlé des espèces aquatiques menacées et en voie d'extinction qui pourraient être affectées par le traitement, mais il n'a jamais été mention de la tortue molle à épines. Cette espèce, pourtant, fréquente la rivière et était déjà dans le secteur du remblais lors de l'application du pesticide.

Donc, pour nous, je parlais de nouvelles inquiétantes, j'ai une liste ici que je vais mentionner. Ça représente des sources potentielles de conflits...les Québécois en prennent beaucoup et je pense qu'à un moment donné, ça va peut-être sauter.

Donc, si on fait un résumé, l'été 2005, le Québec a appris que l'État du Vermont ne respecterait pas les recommandations de la Commission mixte internationale d'enlever le remblais du vieux pont Alburgh-Swanton.

Le Québec a connu une fois de plus cet été une prolifération de cyano-bactéries importantes. Une interdiction de tout contact direct avec l'eau a été émise au début de la saison estivale pour toute la baie.

Cet été, nous avons appris que le Vermont est maintenant responsable de 63 pour cent da la pollution dans notre baie. Ironiquement, une réduction de phosphore de 1 pour cent suite à l'enlèvement du remblais semblait futile il y a trois ans.

Nous avons toléré cet automne l'application dans la rivière Missisquoi d'un pesticide interdit au Québec. Un expert nous avait assuré que dans les pires scénarios, des traces de TFM pourraient être détectées dans le secteur de la pointe McPhee. Des traces de TFM ont cependant été détectées jusqu'à l'extrémité de la portion québécoise de la baie, près de l'usine de filtration de Phillipsburg.

La sauvegarde de la tortue molle à épines ne semble plus être une priorité puisque cette espèce ne faisait pas partie de la liste présentée aux citoyens des espèces aquatiques menacées et en voie d'extinction qui pourraient être affectées par le traitement au TFM.

Et finalement, selon l'échéancier que vous proposez, un rapport des différentes études va être présenté juste en 2011.

Donc, pour résumer, nous croyons que la Commission peut avoir un rôle plus important à jouer dans la planification et la mise en œuvre de mesures de prévention de la pollution.

Nous avons besoin de plus que des ententes entre les deux pays. Nous avons besoin d'actions concrètes des deux côtés de la frontière. Plusieurs études ont déjà ciblé les méthodes qui sont efficaces pour limiter l'érosion des sols et la pollution diffuse comme le semis direct, les bandes riveraines, l'incorporation du fumier et du lisier dans les 24 heures suivant l'épandage et l'application du fumier et du lisier, éviter de faire ça avant l'annonce de pluies torrentielles aussi, ce qui est de plus en plus fréquent sur notre territoire. Plusieurs de ces mesures pourraient être appliquées dès le printemps prochain.

Nous espérons que votre implication dans ce dossier ne se limitera pas à la coordination d'études, mais aussi à l'implémentation de mesures correctives et ce, le plus rapidement possible.

PIERRE TRÉPANIER : Merci de vos commentaires. Est-ce que quelqu'un a des observations? Ça va? Merci beaucoup, Madame. J'aimerais maintenant Madame ou Monsieur Pierre (inaudible)...

: Oui, bonjour. Moi, je suis résidant du chemin Bord-du-lac à Clarenceville, et c'est des observations que je veux commenter.

Je suis ben étonné de voir et apprendre que 70 pour cent des apports de phosphore dans la baie sont occasionnés par l'agriculture et qu'on ne fait pas plus d'efforts pour réduire le phosphore dans l'agriculture.

J'observe, moi, à tous les étés l'épandage de lisier et de fumier dans des endroits qui sont juste sur le bord du chemin du Bord-du-lac. Fait que c'est inévitable que dans les petits ruisseaux, il y a un apport considérable qui est fait.

Comment ça se fait que - c'est ça que je me pose comme question – comment ça se fait qu'en sachant ça, que 70 pour cent de l'apport de phosphore qui est occasionné par l'agriculture, qu'on ne fait pas plus d'efforts pour le réduire dans les 831 fermes que vous êtes supposés visiter et, tout simplement, qu'il n'y ait pas...parce que je sais que le rendement, c'est bien important pour les agriculteurs – s'il y a une baisse de rendement, ça pourrait être, je ne sais pas, compensé par une espèce de crédit agricole qui pourrait être fait très rapidement.

En tout cas, moi, je me dis, on pourrait réduire sensiblement les apports de phosphore rapidement. Merci.

PIERRE TRÉPANIER : Merci de vos observations. Je pense que c'est noté et les membres de la Commission vont les prendre en considération. J'inviterais maintenant M. Christian Ouellet. Monsieur Ouellet, je m'excuse de ne pas vous avoir donné la parole avant, j'ignorais que vous étiez là.

CHRISTIAN OUELLET (Député fédéral, Bloc québécois, circonscription de Brome-Mississauga) : Il n'y a pas de quoi.

PIERRE TRÉPANIER : Merci d'être venu.

CHRISTIAN OUELLET : Au contraire, c'était très intéressant d'entendre les autres. Alors, bonjour messieurs, mesdames.

PIERRE TRÉPANIER : Merci.

CHRISTIAN OUELLET : Au départ, je dois vous dire que même si je suis le porte-parole adjoint en environnement pour le Bloc québécois à Ottawa, je ne suis pas nécessairement un expert en phosphore. Je suis un expert dans l'ensemble de l'environnement. Mes observations que je vais vous soumettre sont plus à partir de mon expérience depuis que je suis élu député.

D'une part, je voudrais quand même souligner les efforts qui ont été faits par le Québec, par le Québec avec le Vermont. Je suis fort heureux de voir sur votre Commission des membres qui viennent du Québec; ça aurait manqué s'ils n'avaient pas été là.

Je remarque aussi qu'il y a eu plusieurs ententes entre le Québec, le Vermont et l'État de New York depuis 1888, dont 93, 2002, 2003, et les choses ne vont pas plus vite parce qu'il y a des ententes. Il faudrait à un moment donné qu'on se décide à les appliquer d'une façon un peu plus ferme.

Alors, ici, je louange donc le Québec et je ne trouve pas qu'ils sont en cause.

Par ailleurs, je crois aussi important que le gouvernement fédéral, dans l'élaboration de sa politique - dans ses propres champs de compétence, j'entends bien - notamment la nouvelle politique de l'eau promise en 2006 et qu'on n'a toujours pas, mette en place des mécanismes de réciprocité avec les Etats-Unis pour coordonner de

manière plus efficace les actions des différents gouvernements et ainsi éviter que des efforts comme ceux que déploient le Québec ne soient dilués par une telle situation.

Moi, quand je suis arrivé dans ce dossier-là, je me suis rendu compte que le Québec faisait effectivement beaucoup, et les gens du bassin versant énormément depuis des années. J'ai trouvé donc qu'eux avaient l'expertise, ils avaient les moyens, la connaissance, ce n'était pas là qu'on devait, nous en tout cas, essayer de mettre des efforts.

Alors, j'ai essayé de mettre des efforts plutôt dans la baie, parce qu'avec raison, tout le monde font des efforts pour qu'on arrête d'avoir un input de phosphore qui arrive dans la baie. Mais il y a du phosphore dans la baie, pas nécessairement dans l'eau.

Nous, tous les experts-conseils qu'on a consultés – on en a consulté plusieurs, autant de Sherbrooke, de Montréal, à l'Université McGill, même belges – nous ont dit qu'il y avait un fond de phosphore dans la baie et que ce phosphore-là, étant donné que la baie est très mince, par le vent ou par les bateaux-moteur, pouvait facilement lever du fond et revenir, surtout dans les temps chauds, et on sait que c'est à ce moment-là que les algues se développent, quand il y a une période de chaleur intense, et continuent...pas juste intense, parce qu'on peut avoir, comme on a eu il y a deux ans, de la chaleur en dents de scie, et ça ne réchauffait pas suffisamment l'eau pour qu'il y ait des algues, et à ce moment-là, certaines personnes ont crié bravo, le problème est réglé. Il n'était pas réglé, c'était une question de température.

Donc, il y aurait, d'après tous les experts qu'on a consultés et des experts comme Robert Lapalme (?), en particulier, qui est convaincu qu'il y a un fond de phosphore qu'il faut aller chercher dans le lac.

Alors, moi je trouve que la Commission devrait se pencher sur cette possibilité-là aussi, parce que même si on règle ou on ne règle pas totalement – et c'est très difficile à régler totalement – les apports de phosphore vers la baie, il reste que si on enlevait les sédiments de phosphore qui sont dans la baie, on pourrait peut-être régler le problème plus rapidement. Au lieu qu'on prenne 20 ans, peut-être qu'on pourrait prendre 10 ans pour le régler. C'est à peu près les pronostics que moi, on m'a toujours faits.

On a tenté de trouver des solutions pratico-pratiques, faisables, pour enlever ce phosphore-là, avec toutes sortes de matériaux, mais la baie était toujours d'une grandeur incroyable par rapport à l'équipement qu'on pouvait trouver. Je ne vous les nomme pas parce qu'on a passé peut-être une dizaine de solutions.

On a passé énormément de temps à rencontrer des gens - je suis même allé aux Etats-Unis pour rencontrer des gens – qui, finalement, arrêtaient toujours à cause de la grandeur de la baie et des vents très forts qui peuvent arriver à certains moments et enlever les amarres de quelque chose qui aurait été mis là.

On sent que de toute façon, on ne pourra pas enlever le phosphore dans la baie sans dépenser beaucoup de sous. Il va falloir aller chercher de l'argent. Je trouve ça louable qu'on ait mis 910 millions (?)...18 000\$...presqu'un million pour enlever les phosphores qui allaient vers la baie, mais il faut en mettre peut-être plus pour enlever les phosphores qui sont dans la baie parce que le problème est encore aussi difficile, sinon plus difficile. C'est là et c'est un challenge énorme.

Alors moi, j'insiste auprès de la Commission qu'il faut faire des études, il faut voir quelles sont les intensités, parce que les experts ne le savent pas non plus. Il disent il y en a; il y en a qui nous disent qu'il y en a quelques centimètres, d'autres qui nous

disent qu'il y en a beaucoup plus que ça selon, effectivement, la température, si c'est l'hiver ou l'été. Donc, je pense que c'est très important d'étudier autant la baie que les affluents.

Et comme je vous dis, et je le répète, je trouve très louable et très nécessaire, absolument nécessaire, le travail qu'on fait sur les affluents, mais je ne voudrais pas qu'on oublie la baie, la baie qui est justement les eaux internationales et qui a une condition très différente.

Quand les gens disent, ailleurs, on va voir le lac, il est beau; ben oui, il est profond, il n'a pas les mêmes conditions. Ici, on est dans une condition tout à fait particulière.

Et donc, c'est pour ça que contrairement à d'autres lacs qu'on a ici où, effectivement, les sédiments s'en vont dans le fond mais sont très loin, ils ne relèvent pas, ici, les sédiments peuvent relever facilement et redevenir donc accessibles à des algues.

C'est mon témoignage, et je demande à la Commission de se pencher sur cette condition-là et de recommander qu'on fasse et des études et réellement qu'on prenne une décision fondamentale. Merci.

PIERRE TRÉPANIER : Je vous remercie de vos commentaires. Ça sera sûrement pris en considération par le comité. Est-ce que quelqu'un veut faire des remarques ou quoi que...poser des questions? Tout va bien?

Alors, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui aimeraient nous faire part de leurs expériences ou de leurs commentaires ou de leurs suggestions? On est ici pour ça, c'est

le temps d'en profiter. Ce n'est pas gênant, on est en famille avec des gens qui voient la baie à tous les jours, alors c'est le temps de nous dire ce que vous en pensez.

Sinon, ça conclut la liste des intervenants qui sont inscrits. Permettez-moi de...oh, Monsieur.

CLAUDE BENOÎT : (inaudible)...

PIERRE TRÉPANIER : Absolument, vous avez le droit de parler. Je vous en prie. Vous avez très bien parlé hier. Je suis certain que vous allez nous dire d'autre chose d'intéressant ce soir, ç'a été bien reçu. Je vous remercie d'être venu ce soir. Alors, il s'agit de M. Claude Benoît, qui a une expérience de 25 ans autour de la baie, si j'ai bien compris.

CLAUDE BENOÎT : On pourrait dire ça comme ça. Je suis agriculteur depuis 25 ans à peu près, et depuis le début, j'ai toujours été intéressé par l'écologie.

Ce que je voudrais dire, c'est que je risque de répéter un peu ce que j'ai dit hier...hier, comme je vous ai mentionné...

PIERRE TRÉPANIER : Soyez...

CLAUDE BENOÎT : ...je n'étais pas vraiment préparé. Là, je le suis un petit peu plus...

PIERRE TRÉPANIER : Vous avez mis la barre haute hier. Sans être préparé, c'était superbe. Vous êtes mieux de travailler fort ce soir. (Rires)

CLAUDE BENOÎT : La remarque au départ hier, ce que j'ai dit – et c'est un peu l'entrée en matière – quand j'ai commencé à être agriculteur, je m'intéressais déjà à l'écologie, et c'est probablement parce que je m'intéressais à l'écologie que j'ai choisi d'être agriculteur. Je voyais qu'il y avait un potentiel là de faire quelque chose.

Et comme je disais, je suis allé à une réunion...mon père m'avait mentionné qu'il y avait une réunion à Enosburg, où c'était le problème à St. Albans Bay qui était le focus, l'intérêt de la réunion. Et je n'ai pas retenu tout ce qui tournait autour de ce problème-là, mais ce qui était frappant, c'était qu'à cette époque-là, au Vermont, je suis revenu de cette réunion-là en me disant c'est vraiment cloisonné, le ministère de l'Environnement a un impact sur...ou peut mettre ses directives sur différents secteurs au Vermont, mais ç'avait l'air impossible d'avoir son mot à dire sur les pratiques agricoles.

Nous, à cette époque-là, on était déjà aux prises ou confronté ou on devait se conformer au premier REA. Si je me souviens bien, le premier ministère de l'Environnement au Québec doit dater de 1978; donc, 80 à 85, on avait les premiers REA qui étaient mis en application. Et on était aussi confronté, je pense, aux premières pressions pour faire une agriculture un peu plus respectueuse de l'environnement.

Ça fait que hier, ce que je rajoutais, c'est que j'étais heureux de voir qu'au Québec, on semblait avoir fait un peu mieux qu'au Vermont. Et j'ai aussi mentionné qu'au point de vue...j'ai l'impression qu'on est loin d'être rendu au potentiel d'amélioration qu'on pourrait faire au Québec.

Et ce qu'on mentionné hier, c'est au point de vue labours, il y a énormément de labours qui se font encore. Moi, je suis dans un village, les terres ressemblent probablement aux terres du Vermont, beaucoup de côtes, et comme de raison, on fait les labours dans le sens du terrain.

Je me souviens justement que mon père, quand j'étais petit gars, disait si on pouvait avoir des charrues réversibles et labourer dans les pentes, ça serait déjà un

progrès. Aujourd’hui, c’est rendu une technique, un outil que tout le monde, pratiquement tous les agriculteurs ont, mais je me demande s’ils l’emploient aussi bien qu’ils pourraient l’employer dans cette optique-là.

Nous, déjà, mon père avait acheté un chisel (?), et ç’a été une de nos premières pratiques, plutôt que d’aller de haut en bas. Il faut dire que le chisel a le désavantage d’être beaucoup plus tirant que la charrue, et c’est difficile de monter une côté avec un chisel. Mais volontairement, on avait adopté la technique de suivre les courbes de niveau avec le chisel pour essayer de retenir le sol.

Donc, je suis en train de dire que...et aussi, au point de vue des cultures de couverture, on en fait un petit peu, mais j’ai l’impression qu’il pourrait s’en faire beaucoup plus.

Et ce que je rajouterais de plus que je n’ai pas dit hier, c’est peut-être sur deux aspects. Certains vont prétendre que parce que...o.k., c’était ça la remarque que je faisais.

À un moment donné, dans un article de journal, il y avait un agriculteur du Vermont qui était comparé à...un agriculteur du Vermont qui était sur la rivière Missisquoi et un agriculteur du Québec, sur la rivière aux Brochets, et l’agriculteur du Vermont mentionnait on ne peut pas en faire plus pour l’environnement – il parlait du problème de la baie Missisquoi – on ne peut pas en faire plus, on n’a pas les moyens, c’est à peine si on réussit à survivre. Au Québec, l’agriculteur disait on fait déjà pas mal tout ce qui peut être fait pour l’environnement.

Et je pense que dans les deux cas...je suis convaincu qu’au Québec, il y a moyen de faire beaucoup plus, et au Vermont aussi, probablement. Et présentement, on va

vivre une nouvelle crise économique, et énormément d'argent risque d'être investi pour se sortir de la crise, et je pense qu'il y a des gens – je ne sais pas si c'est vous qui pourriez indiquer ou faire ce genre de recommandation-là – mais il y a des gens qui vont devoir dire et faire penser à nos décideurs que la façon que Roosevelt a sorti les Etats-Unis de la crise en 1929-1930, c'était le New Deal, il a donné comme exemple – il y a sûrement énormément d'autres choses – c'était les infrastructures, il a donné comme exemple que la première autoroute américaine entre Albany et New York s'était bâtie à cette époque-là, et il y a sûrement eu beaucoup de projets de ce genre-là.

Et moi, j'ai un petit peu peur qu'en 2008, on ressorte le même type de projet pour régler peut-être le même type de crise, sans réaliser qu'on est rendu à une nouvelle époque et – pour donner l'exemple de l'autoroute – qu'on n'est plus à l'époque où...ce n'est probablement plus l'industrie automobile et ce genre de développement-là qui va faire en sorte que l'économie aille mieux.

Alors que le même argent...on a un projet d'autoroute dans la région et je suis à peu près convaincu que dès que le gouvernement va être remis en selle un peu, qu'il a un petit peu d'argent, aie, on pourrait faire marcher l'économie, on va repartir ce projet-là, alors que je suis convaincu que, d'une part, dans ce cas précis-là, il a été assez prouvé dans d'autres audiences publiques, qui étaient les audiences du BAPE, que c'était un projet qui était non nécessaire, qu'il y avait aucun...je pense que la conclusion principale du BAPE dans cette étude-là, c'est que le projet ne rapporterait pas ce qu'il coûterait à la société. Il était trop coûteux pour la société pour le bénéfice qu'elle en retirerait parce qu'il n'y avait pas de circulation prévisible sur ce projet.

Et par ailleurs, je suis convaincu...là, je vais revenir à l'agriculture un peu, excusez-moi d'avoir fait ce détour...on a parlé tantôt de chisel, on fait du chisel, on fait de la culture de culture, maintenant, on ne fait pratiquement plus de chisel, on fait du semis direct, et la plupart des programmes ou la plupart des choses qui s'implantent ou qui sont tentées en agriculture directe, je trouve que l'encouragement est trop court.

La pression...il y a de l'information dans les journaux continuellement, mais on n'encourage pas ces projets-là suffisamment longtemps, on ne subventionne pas suffisamment ce genre de pratiques agricoles.

Ce qui fait, comme ce que je mentionnais hier, un de mes voisins qui en fait depuis plus longtemps que nous disait ça va prendre une génération, ça va prendre 25 ans ou plus pour que les mentalités changent.

Et je suis convaincu que ce serait de l'argent mieux investi – c'est pour ça que je parlais de l'autoroute tantôt – ce serait de l'argent mieux investi, de l'argent investi dans le changement de pratiques agricoles de notre région ou à la grandeur du Québec, parce qu'il y a énormément d'érosion. On le voit, je pense que ce n'est pas nécessaire d'argumenter ou de donner des preuves, tout le monde en est convaincu. C'est pas mal ce que je pouvais dire.

PIERRE TRÉPANIER : Merci beaucoup, M. Benoît. J'apprécie vos observations. Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait faire...allez, Monsieur, s'il-vous-plaît, avancez-vous. Merci, merci, Monsieur. Installez-vous confortablement. Alors, c'est M. Claude Piché. On vous écoute, M. Piché.

CLAUDE PICHÉ : Messieurs, madame, Claude Piché. J'interviens à titre personnel. Je suis nouvellement résidant de Clarenceville, en bordure du lac. C'est plutôt une question qu'une intervention vraiment.

La présentation de M. Howland suggérait – ou en tout cas, c'est ce que j'en ai compris – que la Commission mixte est présentement à réunir les données, les commentaires, les suggestions pour élaborer le devis de l'étude qui va être entreprise prochainement.

J'aurais souhaité connaître un peu plus précisément le calendrier de la démarche de confection du devis et d'attribution du mandat aux consultants qui seront retenus.

PIERRE TRÉPANIER : Alors, peut-être qu'un des membres du Board peut donner une réponse?

ERIC VAN BOCHOVE : Le calendrier actuellement, il y a un contrat qui a été préparé pour démarrer des études, identifier des zones critiques de transport du phosphore.

Et pour ce faire, on a élaboré une série d'ateliers de travail, de workshops qui vont avoir lieu aux mois de janvier et février, du côté du Vermont. Il y a une série de quatre workshops qui vont avoir lieu dans lesquels on va consulter – vous les avez vus, je pense, dans une des diapositives – on va consulter différents experts pour mettre en marche les mesures, donc la prise de mesures, l'identification des zones critiques.

Tout cela va aboutir dans un processus de révision par les pairs. Donc, des experts à l'extérieur vont être consultés pour avoir leur avis sur la validité de ces processus-là. Et là, on est rendu au mois de juin 2009.

Donc, en octobre 2009, il y aura production d'un premier rapport sur certaines des tâches qui sont à accomplir. Ces différents workshops-là vont aussi produire des rapports au courant de l'année 2009.

En 2010 et 2011, on va avoir une série de rapports finaux qui vont aboutir à des recommandations finales. Donc, le Groupe d'étude international de la Commission mixte va suivre ces travaux-là et produire son rapport final...c'est quoi la date du rapport?

DANIEL LEBLANC : L'automne 2011.

PIERRE TRÉPANIER : Décembre 2011.

ERIC VAN BOCHOVE : Décembre 2011, c'est ça. Est-ce que ça répond à vos questions?

CLAUDE PICHÉ : Oui, mais est-ce qu'il y a une date-cible pour l'attribution du mandat d'étude ou est-ce que je n'ai pas...est-ce que je dois comprendre que l'ensemble des travaux va être exécuté dans les ateliers, dans les workshops au cours des prochains mois et ensuite validés par des experts, par des tiers, et que ça, ça va constituer la base du rapport final de la Commission? Ou est-ce qu'on va procéder à l'attribution d'un contrat de services professionnels avec une firme ou des firmes qui vont, elles, faire les études et produire le rapport?

ERIC VAN BOCHOVE: Eric, could you answer the question?

ERIC SMELTZER (Member, International Missisquoi Bay Study Board / Environmental Scientist, Water Quality Division, Vermont Department of Environmental Conservation): I'd have to answer it in English.

CLAUDE PICHÉ: That's fine.

ERIC SMELTZER: Is this on? Yeah.

PIERRE TRÉPANIER: It's international, you're allowed. (LAUGHS)

ERIC SMELTZER: Okay. The question, as I understand, you're asking is what's going to be in place between the time that the workshops are done and the final report in 2011.

CLAUDE PICHÉ: What's the game plan, that's what I'd like to know.

ERIC SMELTZER: The game plan is basically, there are going to be...the work the contractor is going to be doing...the Lake Champlain Basin Program, as part of NEWPIC (?), is going to be the prime contractor on fulfilling many tasks under the contract, to move us from the study design that's put forward in the workshop series to actually doing the studies and then reporting on them with a final wrap-up report in 2011.

There is RFPs (?) that are envisioned underneath those where the prime contractor, NEWPIC (?) / Lake Champlain Basin Program, would be seeking other subcontractors to perform some of those tasks. Does that answer your question?

CLAUDE PICHÉ: Yes. Okay, thank you very much. Merci beaucoup.

PIERRE TRÉPANIER : Ça va? Merci, Monsieur, de votre question. Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre...

ESTELLE CÔTÉ : (inaudible)...

PIERRE TRÉPANIER : Je vous en prie. Vous êtes bienvenue, Madame. Asseyez-vous. Alors, c'est Mme Côté, Estelle Côté. On vous écoute, Mme Côté.

ESTELLE CÔTÉ : Bonsoir.

PIERRE TRÉPANIER : Merci de venir nous parler.

ESTELLE CÔTÉ : Merci. Vous avez mentionné tout à l'heure que 7 pour cent qui relève des infrastructures urbaines ou des humains – non pas de l'agriculture, mais du milieu urbain ou construit – produisait 28 pour cent des phosphores, et on a parlé également beaucoup d'érosion.

Et je pense que les municipalités ont peut-être aussi un rôle à jouer concernant leurs manières de...leurs pratiques par rapport à creuser les fossés ou des choses comme ça.

J'observe, quand je vais aux Etats-Unis, qu'il y a toujours des trucs en plastique pour empêcher qu'il y ait des érosions qui se passent ou qu'il y ait du sol qui bouchent les canalisations ou quoique ce soit, mais il y a toujours des protections anti-érosion.

Et moi, j'ai une formation en architecture, et même dans le bâtiment, à l'intérieur du LEED – LEED, qui est le Leadership in Energy and Environmental Design – qui s'applique ici au Canada aussi, et dans les critères du LEED, on a un critère sur l'érosion.

Et je pense que l'érosion n'est pas juste liée à l'agriculture, mais aussi au construit, à l'environnement; il y aurait peut-être lieu d'améliorer les pratiques de construction et pratiques urbaines aussi.

PIERRE TRÉPANIER : Vos commentaires sont à point, on a des conseillers municipaux ici qui ont sûrement les oreilles tendues.

ESTELLE CÔTÉ : Voilà, c'était mes observations.

PIERRE TRÉPANIER : Merci de vos commentaires, Madame. Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait faire une observation? Oui, Monsieur? On vous attend. Alors, c'est M. Patrick Savoie, Sauvegarde Nature. On vous écoute, M. Savoie.

PATRICK SAVOIE (Sauvegarde Nature) : C'est bien ça. Bonsoir. Moi, je suis les travaux de la Commission depuis que je reste dans la région, soit depuis environ 2003, quand on a commencé à parler de l'enlèvement de la jetée au Vermont.

J'ai fondé en 2003 l'organisme à but non lucratif Sauvegarde Nature dans le but de protéger des habitats et aider des populations d'animaux dans la région à se rétablir ou à proliférer.

Si petites mes actions soient-elles et les moyens qu'on possède, on a créé une réserve naturelle à Venise-en-Québec, en bordure du lac, de 30 000 pieds carrés. C'est petit, c'est un milieu humide, mais le MDDEP, le ministère du Développement, de l'Environnement et des Parcs a cru au projet et à la valeur de l'habitat et on a créé cet habitat-là.

Moi, l'endroit où ça m'inquiète - comme je disais, mon action est petite, on a des moyens limités – c'est que depuis que je reste à Venise en 2000, on fait des études, des études, des projets, des workshops, des ateliers, je pense qu'on a passé toutes ces étapes-là. On a vu dans la présentation tantôt, on connaît les apports de phosphore de chaque région, de chaque cours d'eau, de chaque tributaire.

Ben, je pense qu'on a dépassé l'étape des études et des consultations et tout ça. Je pense que c'est vraiment le temps de commencer à prendre des actions concrètes sur le terrain pour qu'il ait des améliorations qu'on puisse voir.

J'entendais encore tantôt parler d'échéancier de 2001. C'est encore reporter à plus tard les problèmes qu'on a aujourd'hui. Fait que c'est tout. Merci.

PIERRE TRÉPANIER : Merci de votre commentaire. Je pense que je comprends votre frustration, mais semble-t-il que même quand on sait une partie du

problème, c'est difficile de le cerner et d'arriver avec la bonne solution tant et aussi longtemps qu'on n'a pas les études plus détaillées. Peut-être que mes amis sont mieux placés que moi pour vous expliquer les technicalités impliquées.

DANIEL LEBLANC : Disons qu'il faut bien comprendre le mandat du comité qui est devant vous ce soir. C'est un mandat spécifique d'essayer d'identifier quels sont les endroits où on peut investir des montants d'argent avec le maximum de retombées au niveau du contrôle du phosphore, notamment dans le milieu agricole, ou du moins sur les endroits où il n'y a pas de sources ponctuelles.

Ce qui n'empêche pas le Vermont, le Québec et le New York, pendant ce temps-là, de continuer leurs programmes qu'ils ont déjà enclenchés au niveau de l'assainissement urbain, des programmes agricoles, des programmes de gestion des eaux de ruissellement au niveau des municipalités. Ces programmes-là se continuent.

Mais pour bien identifier quels sont les endroits où on doit mettre l'argent, notamment au niveau des sources non ponctuelles, on a besoin des données de recherche de scientifiques telles qu'elles sont proposées dans le cadre du comité mixte international.

PIERRE TRÉPANIER : Merci, M. Leblanc. Ça répond à votre question? Ça clarifie à tout le moins la situation.

ROBERT BOUDREAU : Oui, mais il y a des choses qui se passent, comme là, à la MRC, M. Mathé veut creuser le East River.

PIERRE TRÉPANIER : Monsieur qui?

ROBERT BOUDREAU : Monsieur Mathé (?), de la MRC. Fait que le gouvernement des fois se contredit. Il met de l'argent dans les MRC; là, ils veulent creuser à aller jusqu'au lac.

Pour l'écoulement du lac, moi, je peux être d'accord que cette rivière-là, y peuvent la travailler, comme ils ont fait avec notre fameux Beaver Creek juste à côté de ma maison. On a enlevé ce que la terre avait tombé pour qu'il y ait un écoulement.

Mais le creuser à la grandeur comme ils veulent faire à la MRC, je pense que c'est contredire ce que vous venez de dire. Ça, c'est un problème qui se produit, et là, ils veulent le faire absolument.

Moi, je comprends M. Mathé, lui, il travaille pour la MRC et lui, il est payé. Si ça ne se fait pas, il n'est pas payé. Je comprends tout ça, comment ça marche, mais je suis un peu contre.

Je ne sais pas si vous étiez au courant, mais ils veulent le creuser au complet. Et ça, c'est une place que le poisson va frayer dans cette rivière-là en plus.

Et ça, les habitants, à partir d'en haut, à partir de la 202...fait qu'imaginez-vous, quand ils vont étendre leur fameux fumier et qu'ils attendent qu'il mouille, ça va tomber dans la rivière. Ça va s'en aller où? Ça va s'en aller dans le lac.

Ça, c'est la MRC qui veut faire ça. Ils veulent le creuser cet hiver, fait que vous êtes mieux de vous occuper de ça. Merci.

PIERRE TRÉPANIER : Merci, M. Boudreau. Mais au moins, vous ne vous avez pas lancé de soulier. (Rires) Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait faire des représentations?

Sinon, permettez-moi de vous remercier d'être venus en si grand nombre ce soir.

Et je dois vous dire que nous apprécions tous la qualité de vos interventions.

Et je suis certain que les membres du Groupe d'étude qui sont ici présents ont bien pris note de vos commentaires, recommandations et considérations et renseignements, je devrais dire, et ça sera étudié selon leur pertinence dans le cadre de l'étude.

Alors, je dois vous rappeler en terminant que nous acceptons les représentations écrites jusqu'au 5 janvier. Comme je l'ai dit plus tôt, les membres du Groupe d'étude et notre personnel se tiennent à votre disposition à l'entrée de la salle pour répondre à vos demandes de renseignements si vous avez des demandes additionnelles.

Alors, bonsoir tout le monde, merci d'être venus. On a apprécié votre présence et je peux vous dire que ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Au plaisir.
